

Bertrand Nouailles
Président de l'APPEP Auvergne
35 place marcel Sembat
63100 Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand,
Le 31 mai 2021

Mesdames et messieurs de l'Inspection générale de philosophie,

L'année difficile que nous venons de passer a conduit le ministre à prendre une décision incompréhensible pour les professeurs de philosophie que nous sommes. Alors que nous avons demandé bien avant la rentrée 2020 un aménagement des programmes au vu de l'année qui venait de s'écouler et des difficultés prévisibles ; alors que nous avons ensuite demandé, l'aménagement des programmes ayant été refusé, un aménagement de l'épreuve terminale avec le doublement des sujets, la décision de rendre la note de l'épreuve de philosophie facultative apparaît au mieux comme une décision démagogique, au pire comme du mépris pour le travail que nous avons effectué avec nos élèves tout au long de l'année.

Certes l'inquiétude des candidats au baccalauréat est parfaitement légitime ; l'égalité dans les conditions de préparation à l'examen final a été mise à mal ; mais donner la possibilité de conserver la note du contrôle continu n'est pas gage d'une égalité retrouvée, puisque les notes mises durant l'année n'ont pas les mêmes fonctions ni les mêmes finalités que la note sanctionnant une copie d'examen. On ne peut manquer de soupçonner un certain parti-pris idéologique dans la décision prise, quand le Grand oral, autre épreuve aussi peu préparée par les candidats, est lui maintenu.

Enfin, on ne peut être que surpris du silence de l'Inspection générale de philosophie, pourtant au service de l'enseignement de la philosophie. Il est difficile de ne pas éprouver un sentiment d'abandon de la part de notre propre inspection.

C'est ainsi le cœur un peu gros que je vous prie de croire, Mesdames, messieurs les inspecteurs généraux de philosophie, à mon attachement à l'enseignement de la philosophie.

Bertrand Nouailles.